

LE DOSSIER DE DEMANDE DE PRIME

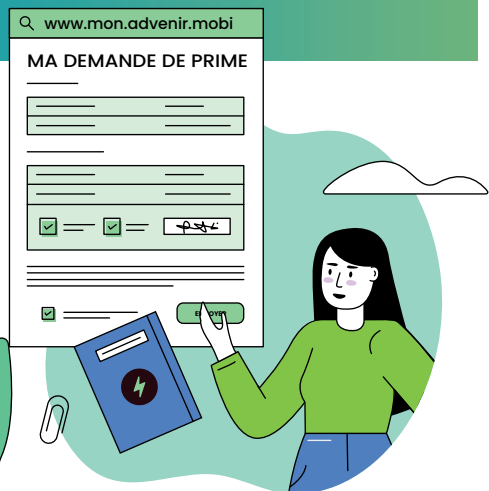
L'obtention d'une prime Advenir est soumise au respect des exigences du programme et d'un dépôt de demande en bonne et due forme. Cette fiche vise à aider les porteurs de projets à s'assurer de la bonne recevabilité de leurs demandes.

✂ La labellisation d'offre commerciale

En tant que professionnel de l'installation de bornes de recharge, vous devez impérativement disposer d'une offre commerciale labellisée sur la plateforme Advenir pour que vos clients puissent bénéficier d'une prime.

La labellisation d'une offre commerciale consiste à se déclarer au programme comme porteur de projet d'installation de bornes de recharge en complétant un formulaire en ligne disponible sur la plateforme Advenir.

Dans le cadre d'Advenir, l'émetteur doit correspondre au porteur de l'offre commerciale associée au projet et le destinataire doit être le bénéficiaire de l'installation.



www.mon.advenir.mobi

MA DEMANDE DE PRIME

= =

=

Attention : il est important de faire apparaître le nombre de points de charge installés directement sur la facture.

Une offre commerciale est relative à un type de prime et non à un projet en particulier. Une offre labellisée pour un type de prime permet par conséquent à un installateur d'instruire autant de demandes de prime du même type que souhaité auprès de ses clients.

Pour retrouver facilement vos demandes de prime, nous vous encourageons à donner une référence simple à vos offres labellisées, par exemple « Nom de l'entreprise – Type de prime concernée ».

Pour en savoir plus >



⚡ La demande de prime

Le dépôt de demande de prime est intégralement informatisé sur la plateforme mon.advenir.mobi. Chaque demande de prime vous permet de déclarer toutes les caractéristiques du projet d'installation et de transmettre l'ensemble des justificatifs nécessaires. Aucun justificatif ne pourra être pris en compte s'il est transmis par ailleurs, que ce soit par courrier ou par email.

La prime Advenir est calculée sur la base du montant total HT des coûts éligibles tel qu'indiqué dans le devis. Lors du dépôt de demande de prime, il est important de déclarer un montant de coûts éligibles correct car ce chiffre détermine le montant de la prime.

Attention : il est impératif de déposer une demande de prime et de signer l'offre de prime proposée sur mon.advenir.mobi avant le début des travaux. Tout projet d'installation ne respectant pas cette règle sera non-éligible à la prime Advenir.

Après avoir complété le formulaire de demande de prime, la plateforme vous proposera automatiquement la signature d'une offre de prime dans le cadre de laquelle vous vous engagez à respecter l'ensemble des exigences du programme et à réaliser les travaux d'installation et la mise en service des bornes sous un délai maximal de 6 mois. Une fois l'offre de prime signée, vous pouvez commencer les travaux !

Pour en savoir plus >



Un tutoriel vous guide pas à pas

Plus d'informations
sur [advenir.mobi](https://mon.advenir.mobi)

Programme piloté par :



En partenariat avec :

